







CARACTÉRISATION DU VILLAGE DE SAINT-RAPHAËL EN APPORT AU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE • Municipalité de Saint-Raphaël • Bellechasse

### Crédits et remerciements

Cette étude a été réalisée par la firme Marie-Josée Deschênes, architecte inc., avec avec l'aide de la municipalité de Saint-Raphaël, la MRC de Bellechasse, le ministère MCC et la Société historique de Bellechasse.

#### ÉLABORATION DU RÈGLEMENT

MARIE-JOSÉE DESCHÊNES • M. Sc. Arch, architecte, chargée de projet, recherche et rédaction du rapport

MARIE-HÉLÈNE VERDIER • Stagiaire en architecture, Rédaction du rapport et mise en page

MESKEREM SHAWUL AREDA • Urbaniste, Rédaction, Recherche et cartographie

#### REMERCIEMENTS

L'équipe de Marie-Josée Deschênes, architecte inc. désire adresser ses remerciements à tous les membres du comité de suivi pour leur implication et leur collaboration dans ce projet.

Saint-Henri-de-Lévis, avril 2017

### MARIE-JOSÉE DESCHÊNES, ARCHITECTE INC.

#### Siège social

217, rue des Écureuils,

Saint-Henri-de-Lévis (Qué) GOR 3E0

Cellulaire : 418.997.3374 Téléphone : 418.882.3528

Courriel: mjdeschenes@mjdarchitecte.com

Site internet: www.mjdarchitecte.com Facebook: www.facebook.com/mjdarchitecte LinkedIn: www.linkedin.com/in/mjdeschenes Instagram: instagram.com/mjdarchitecte

#### DROITS D'AUTEUR ET CONDITIONS D'UTILISATION

Marie-Josée Deschênes, architecte inc. cède à la Municipalité de Saint-Raphaël les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies et des illustrations réalisés dans le cadre de ce mandat. La municipalité de Saint-Raphaël s'engage pour sa part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'elle utilise soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes. photographies et illustrations réalisés par Marie-Josée Deschênes, architecte inc. dans le cadre du présent mandat, la mention « © Marie-Josée Deschênes, architecte » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations. Les représentations iconographiques contenues dans le présent document, autres que celles réalisées par Marie-Josée Deschênes, architecte inc., proviennent d'archives publiques et privées et sont protégées par la Loi sur le droit d'auteur. Elles sont identifiées par le symbole © (Tous droits réservés) et peuvent être utilisées à des fins éducatives, d'étude privée ou de recherche, à la condition que la source des images soit indiquée.

Advenant une éventuelle utilisation des représentations iconographiques contenues dans le présent document, autres que celles réalisées par Marie-Josée Deschênes, architecte inc., pour des fins de publications (impressions ou web), la Municipalité de Saint-Raphaël se doit d'obtenir préalablement l'autorisation des détenteurs de droits d'auteur pour ces représentations iconographiques.

Marie-Josée Deschênes, architecte inc. se dégage de toute representabilité relative à l'utilisation utilétiques des représentations.

sponsabilité relative à l'utilisation ultérieure des représentations iconographiques en provenance d'archives publiques et privées qui ont été mises à contribution dans le cadre du présent mandat.

À moins d'avis contraire, les photographies prises dans le cadre du présent mandat ont été réalisées par Marie-Josée Deschênes, architecte, avec l'assistance de Marie-Hélène Verdier.



# Table des matières

atiments a valeur exceptionnelle	1
es typologies architecturales	1
aractérisation du territoire	Ģ

# Bâtiments à valeur exceptionnelle



### LES BÂTIMENTS À VALEUR EXCEPTIONNELLE

#### L'ÉGLISE DE SAINT-RAPHAËL

L'église de Saint-Raphaël est un lieu de culte de tradition catholique érigé de 1849 à 1852. Quoique sobre, l'église de Saint-Raphaël témoigne d'un engouement pour ce nouveau courant par l'ornementation importante de son clocher demihors-oeuvre et la présence de chaînes d'angle décoratives sur sa façade. Tandis que la disposition de ses ouvertures en façade et le positionnement du clocher au-dessus de l'entrée principale sont typiques des petites églises paroissiales. Les plans de l'église sont conçus par l'architecte renommé Joseph-Ferdinand Peachy (1830-1903) qui est un des principaux diffuseurs du style éclectique. L'église est citée immeuble patrimonial en 2008.

L'église est située au centre du village, sur un grand terrain en retrait de la rue. Avec l'ensemble formé par son cimetière, presbytère et l'ancien couvent devenu le collège CFER de Bellechasse, elle constitue un point de repère marquant la naissance de la paroisse.

Le plan rectangulaire est composé d'une nef à un vaisseau et d'un chœur en saillie terminé par une abside en hémicycle. Une sacristie d'un étage est greffée à l'abside dans le prolongement du chœur, et est coiffée d'un toit à croupes et percée d'ouvertures rectangulaires. Sa façade est dotée d'une tour-clocher centrale demi-hors-oeuvre et comprend trois portails cintrés et le toit est à deux versants droits. Les murs sont de maçonnerie de pierres à bossage en façade et de moellons le long des longs pans latéraux et du chœur. Le toit de l'église et de la sacristie est recouvert en tôle à baquettes et celui du chœur en tôle à la canadienne. Les ouvertures sont disposées symétriquement et les portes cintrées (à arc surbaissé) et à deux vantaux et les fenêtres cintrées et à carreaux et l'oculus sont en bois. La tour centrale demi-hors-oeuvre surmontée d'un clocher, le clocheton, les tourelles latérales coiffées d'acrotères, les chaînes d'angle et les chambranles en pierre de taille constituent les éléments décoratifs de la façade.



86, rue Principale, Église



86, rue Principale, Presbytère

#### LE PRESBYTÈRE DE SAINT-RAPHAËL

Le presbytère est une maison curiale construite en 1882 et 1883. Le bâtiment se caractérise par son architecture d'inspiration Second Empire : toit mansardé à quatre versants percés de plusieurs lucarnes, balustres ouvragés inspirés de la Renaissance et éléments décoratifs tirés du vocabulaire classique, tels que les frontons et les chaînes d'angle. Le presbytère de Saint-Raphaël est cité immeuble patrimonial en 2008.

Le presbytère, de plan rectangulaire, est situé en retrait de la rue principale, sur un terrain plat planté d'arbres matures. Il forme avec l'église, le cimetière, l'ancien couvent et l'édifice du Chef-lieu un ensemble institutionnel d'importance constituant le cœur de la municipalité de Saint-Raphaël.

De deux étages, il est surmonté d'un toit mansardé à quatre versants recouverts de tôle à baguettes et percé de lucarnes. Les murs sont couverts d'un parement de briques jaunes, tandis que les éléments ornementaux sont en bois, en fonte et en brique blanche. Les ouvertures sont disposées symétriquement. En façade, la porte principale est encadrée d'une imposte et de baies latérales, et les portes arrière sont surmontées d'une imposte. Les fenêtres sont à battants et à grands carreaux, et les lucarnes sont à pignon. Une galerie couverte ceinture le bâtiment sur trois côtés.

L'architecture des presbytères s'inspire de l'architecture domestique, mais comprend en plus des éléments d'ornementation de monumentalité. Le presbytère s'apparente aux résidences bourgeoises en milieu rural. Le presbytère de Saint-Raphaël répond à ces exigences par ses grandes dimensions, son style Second Empire et son ornementation extérieure se composant de balustres ouvragés, de chaînes d'angle et de chambranles en brique. Il constitue ainsi un exemple représentatif des bâtiments servant de maisons curiales, dont l'architecture soignée marque l'importance de leurs fonctions.

#### L'HÔTEL DE VILLE

Lorsque l'Acte de judicature, préparé par sir George-Étienne Cartier (1814-1873) entre en vigueur en 1857, divisant le Canada-Est en 19 districts judiciaires, il confirme le système des cours supérieures et inférieures et l'établissement de ces dernières dans chaque comté de la province. En 1898, à la suite de démarches entreprises par le conseil municipal de Saint-Raphaël, le chef-lieu du conseil de comté de Bellechasse est transféré à Saint-Raphaël qui devient le seul village situé dans l'arrière-pays de la Côte-du-Sud à accueillir le siège administratif d'un comté. L'édifice du Chef-lieu est construit en 1899 et 1900 afin d'accueillir la Cour de circuit et le conseil de comté, formé par les maires des municipalités locales qui en font partie. Un bon exemple de l'architecture des palais de justice de comté, l'édifice combine des éléments issus de l'architecture classique et néo-italienne. Ses dimensions importantes, son avant-corps légèrement en saillie et son ornementation éclectique témoignent d'une recherche de prestige et de monumentalité qui sont associés aux bâtiments institutionnels de style éclectique. Le décor architectural de l'édifice contribue à lui donner un caractère distinctif représentatif de sa vocation institutionnelle. Devenue aujourd'hui, l'hôtel de ville de Saint-Raphaël, le bâtiment est cité immeuble patrimonial en 2008.

De plan rectangulaire sur deux étages le bâtiment, en retrait de la rue Principale, est coiffé d'un toit à deux versants droits et d'un parapet décoratif ouvragé en façade. Les murs et l'avant-corps légèrement en saillie au centre de la façade sont revêtus de bardeaux d'amiante. Les ouvertures sont disposées régulièrement avec chambranles moulurés: porte d'entrée principale à double vantail et fenêtres à arc surbaissé à battants et à grands carreaux. L'amortissement, la fausse balustrade en guise de parapet, les pilastres et l'avant-corps central surmonté d'un fronton complexifient son ornementation. Celle-ci se compose également d'un entablement qui fait le tour jusqu'au mur pignon arrière. L'horloge, sur la façade, rappelle la vocation publique du bâtiment.





19, avenue Chanoine-Audet, Hôtel de ville

### BATIMENTS EXCEPTIONNELS \_ AUTRES

Les bâtiments suivants ont été sélectionnés par la firme Marie-Josée Deschênes architecte, inc. pour leur valeur patrimoniale exceptionnelle. La plupart des composantes architecturales de ces bâtiments sont authentiques et respectent leur style respectif.



3 rue du Couvent, Collège CFER



43, rue Principale



65-67 rue Principale



77, rue Principale



88, rue Principale



90, rue Principale



107, rue Principale



161, rue Principale



1, côte du Moulin



10, côte du moulin



17, cote du Moulin



412, boul. Saint-Pierre





## Les typologies architecturales

L'architecture est à la fois une science et un art de concevoir et de disposer les éléments composant un édifice afin de créer un ensemble harmonieux.

Le style architectural est une méthode de classement chronologique de l'architecture par les caractéristiques distinctives telles que la technique de construction, la forme des éléments, le choix des matériaux, le climat, le lieu, l'usage et l'époque de construction.

### LE STYLE NÉOCLASSIQUE

Période 1770-1900 : Ce style fait en quelque sorte la synthèse entre la tradition française et les influences néoclassiques anglaises, couplées à des adaptations climatiques. Il en résulte un modèle culturel typiquement québécois que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

#### LA MAISON NÉOCLASSIQUE QUÉBÉCOISE

La maison néoclassique québécoise se distingue par la forme de sa toiture en accent circonflexe à avant-toit soit droit soit courbé. Les combles, à la base entrepôt de grains, étant avec le temps aménagés pour qu'ils soient habitables, certaines variantes se distinguent aussi par la présence de lucarnes (fenêtres de toit).

**Plan et implantation :** le plan et l'implantation reprennent le carré trapu de la maison d'inspiration française avec la façade principale toujours sur le mur gouttereau et la ligne faitière orientée nord-sud ne tenant pas compte de l'orientation de la rue.

Gabarit et hauteur et forme de toit : d'un à un étage et demi et parfois deux étages, et le toit est généralement recouvert de tôle traditionnelle installée selon la technique à baguettes.

Matériaux de revêtement des murs : La maison néoclassique québécoise dans le périmètre du PIIA de Saint-Raphaël est revêtue le plus souvent sur les murs gouttereaux en planches de bois installées à l'horizontale (à feuillures ou à clin) et sur les murs pignons en bàrdeaux de cèdre.

Ouvertures (portes et fenêtres): Les ouvertures sont formées de combinaisons de portes et contre-portes et de fenêtres et contre-fenêtres, le tout en bois peint. Les fenêtres de ce style sont traditionnellement des fenêtres à grands carréaux.

**Couleurs. saillies et ornementations :** on retrouve souvent une galerie pleine largeur en façade recouverte d'un avant-toit extension du toit principal. Les composantes décoratives les plus usuelles constituent les planches cornières, les chambranles et les boiseries décoratives sur les galeries (aisseliers, lambrequins, balustrades, etc.).



27, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société his-

torique de Bellechasse



36, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société his-



38, rue Principale. SOURCE: Elisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAÊL



40, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



43, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



51, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



75, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



78, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



88, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



123, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



129, rue Principale. SOURCE Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



131, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse





13, avenue Chanoine-Audet. SOURCE: Elisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



11, avenue Chanoine-Audet. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse

### LE STYLE SECOND EMPIRE

Période 1830-1930 : le style Second Empire apparaît en France sous le règne de Napoléon III et se veut une synthèse de l'architecture de la Renaissance et du classicisme français. Il connaît une grande vogue au Québec dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle où il est fréquemment employé dans les édifices publics, institutionnels et résidentiels. Son trait dominant est le toit brisé ou mansardé inspiré de celui des édifices publics de l'architecte français François Mansart (1598-1666). Le toit, formé de terrassons (versants supérieurs à pente douce ou faible) et de brisis (versants inférieurs à pente raide ou forte) peut être composé de deux ou quatre versants de chacun. Ce type de toiture offre plus d'espace habitable dans les combles. Bel exemple d'adaptation vernaculaire 3 principales variantes (selon les pentes et l'évasement des toitures) existent dans le périmètre de PIIA de Saint-Raphaël : à 2 terrassons et 2 brisis, de 4 terrassons et 2 brisis ou encore de 4 terrassons et 4 brisis communément nommée à 4 versants.

#### LA MAISON MANSARD

La maison à mansarde, ou à toit brisé, présente une silhouette procurant une certaine élégance. Elle se caractérise aussi par un brisis percé de lucarnes et des ouvertures cintrées ou rectangulaires, soulignées par un travail de brique ou de bois.

Gabarit et hauteur et forme de toit : De plan rectangulaire, d'un étage et demi avec les combles et coiffé d'une toiture en tôle pincée, à baguettes, ou à la canadienne.

Matériaux de revêtement des murs : Les murs sont recouverts en planches de bois installées à l'horizontale.

**Ouvertures**: Les ouvertures sont formées de combinaisons de portes et contre-portes et de fenêtres et contre-fenêtres, le tout en bois peint. Les fenêtres de ce style sont traditionnellement des fenêtres à battants et à grands carreaux (à trois grands carreaux par battant au rez-de-chaussée et à deux grands carreaux par battant dans les lucarnes).

**Couleurs, saillies et ornementations**: Les ouvertures sont toujours ornées de chambranles. Elle est souvent ornée d'une modeste corniche, de corbeaux ou de boiseries ornementales qui soulignent le débordement du toit. Une galerie couverte et pleine largeur est souvent aménagée en façade avant.

18



62 rue Principale. SOURCE: Elisabeth Lapointe 2011, © Société his-



72, rue Principale



76 rue Principale





110, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



121, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse

### LE STYLE NÉOGOTHIQUE

Période 1830-1930 : Le style architectural néogothique s'inspire de l'architecture gothique du Moyen Âge qui est adaptée à l'esprit de l'époque victorienne. Ce style apparaît tout d'abord en Angleterre vers 1750 puis se répand à travers l'Europe avant d'atteindre l'Amérique du Nord. Les esprits romantiques y trouvaient une réponse à la sévérité de l'architecture néoclassique. Les éléments caractéristiques de cette architecture médiévale, originairement structuraux, sont repris à des fins essentiellement décoratives. Le style a été adapté pour l'architecture domestique, notamment pour certaines villas pittoresques implantées dans des sites naturels.

#### LA MAISON LUCARNE-PIGNON

La maison "lucarne-pignon" s'inspire du courant néogothique et se caractérise par la présence d'un gable (lucarne de forme triangulaire ou pignon) en façade, qui orne la toiture et qui permet une meilleure occupation de l'étage.

Plan et implantation : de plan rectangulaire.

Gabarit et hauteur et forme de toit : d'un étage et demi et toit à versants droits.

Matériaux de revêtement des murs : Les murs sont recouverts en planches de bois installées à l'horizontale.

**Ouvertures :** Les ouvertures sont réparties de façon symétrique sur chaque mur.

**Couleurs, saillies et ornementations :** L'ornementation est constituée principalement par la « lucarne-pignon2 en façade et les retours de corniche, des chambranles et des planches cornières. Mais l'on retrouve aussi sur certaines demeures des ouvertures surmontées d'un arc, des motifs de bois découpés longeant la corniche.



23 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société his-



65-67, rue Principale. SOURCE: Elisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse





108 rue Principale. SOURCE: Elisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



82, rue Principale SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse

# LES ARTS ET MÉTIERS (ARTS AND CRAFTS)

#### Période 1910-1960 :

Le mouvement Arts et Métiers (Arts and Crafts) est né au 19e siècle en réaction à l'industrialisation et la préfabrication issues de la Révolution industrielle. S'inspirant de l'artisanat et de l'habitation de la campagne anglaise, le mouvement valorise le retour au travail manuel contre la standardisation des articles produits en série, l'usage de matériaux traditionnels tels que l'ardoise, la pierre et le bois ainsi que le recours aux savoir-faire locaux. Le mouvement britannique gagne ensuite les États-Unis, puis fait sa marque au Québec de 1910 à 1940.

#### LE SHINGLE STYLE

**Plan et implantation :** généralement de plan rectangulaire.

Gabarit et hauteur et forme de toit : d'un étage et demi ou deux étages et est coiffée d'un toit à deux versants de pente moyenne ou faible. Les extrémités du toit, tant sur le corps principal que sur les lucarnes, se terminent habituellement en demi-croupes.

Matériaux de revêtement des murs : les murs sont revêtus de bardeaux de bois. Les toits, à l'origine revêtus également de bardeaux de bois ont été remplacés avec le temps.

**Ouvertures (portes et fenêtres) :** des fenêtres jumelées ou juxtaposées et à guillotine ou à imposte vitrée et une grande lucarne sont courantes.

**Couleurs, saillies et ornementations**: on retrouve des planches cornières et des chambranles. Sous l'extrémité des versants du toit, les chevrons, souvent visibles, donnent une allure rustique au bâtiment, impression que vient dans bien des cas renforcer la présence de consoles en bois.



77 rue Principale. SOURCE: Elisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



10. côte du Moulin





161, rue Principale



17, cote du Moulin

### L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE AMÉRICAINE

Période 1875-1950 : L'industrialisation croissante et le mouvement d'urbanisation qu'elle déclenche marquent profondément le paysage architectural de cette période. L'arrivée sur le marché de nouveaux produits standardisés porte un dur coup à la production artisanale. La diffusion de modèles architecturaux au moyen de catalogues connaît un essor fulgurant. Des maisons « prêtes à monter » se vendent à travers le pays. Il suffit de choisir son modèle, de se procurer les plans et de commander les matériaux requis. Les constructions sont simples et les prix abordables. L'industrie de l'habitation est née.

#### LA MAISON VERNACULAIRE INDUSTRIELLE

La maison vernaculaire américaine est un modèle largement repris par les fabricants et les distributeurs de maisons standardisées. Elle est facilement remarquable par son plan rectangulaire et sa toiture à deux versants droits de pente moyenne.

**Plan et implantation :** Le plan de la maison généralement rectangulaire, mais peut aussi être en « L » ou comprendre une aile à l'arrière.

**Gabarit et hauteur et forme de toit :** D'un étage et demi ou de deux étages et demi.

Matériaux de revêtement des murs: La maison est construite avec une ossature de bois et sa finition extérieure fait le plus souvent appel au clin de bois, à la planche à feuillures ou au bardeau de cèdre ou d'amiante-ciment. Le papier brique, la tôle matricée, la maçonnerie artificielle et la brique peuvent également être employés.

**Ouvertures :** Les ouvertures de la maison sont organisées de façon symétrique.

Couleurs, saillies et ornementations : Son ornementation habituelle, souvent réduite à son expression la plus simple, consiste en des planches cornières, des chambranles autour des ouvertures et des retours de corniche. Les galeries, les balcons ou les perrons, généralement présents, peuvent être ornés d'aisseliers, de lambrequins ou de corniches.



Maison à croupe: 47 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011,



74, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



UNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAÊL



130 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



134 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



157 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



151, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



5, côte du Moulin. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



7, côte du Moulin. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse





Mur pignon sur rue : 37-39 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



Mur pignon sur rue: 90, rue Principale.



Mur pignon sur rue : 413, boul. Saint-Pierre. SOURCE:Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



Maison à croupe: 3, côte du Moulin. SOURCE:Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



1, Côte du Moulin



404 boul. Saint-Pierre. SOURCE: Jérôme Carrier



26



104 rue Principale. SOURCE:Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



137 rue Principale. SOURCE:Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



4 avenue du Couvent. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



419 boul Saint-Pierre. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



421 boul Saint-Pierre. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



423 boul Saint-Pierre. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



#### LA MAISON CUBIQUE

Conçue aux États-Unis par l'architecte Frank Kidder en 1891, la maison cubique est un modèle strictement résidentiel est communément appelé le « Four square House ». Les modèles de maisons cubiques ont été abondamment diffusés dans les catalogues étasuniens de plans en faisant valoir l'intérêt des dimensions de leur espace habitable. En effet, le plan carré, qui superpose deux étages entiers coiffés d'un toit pavillon (à quatre versants) à faibles pentes, confère à la maison cubique des dimensions dignes des maisons bourgeoises. La maison cubique présente, par définition, un plan et des élévations d'apparence carrée. Elle comprend au moins deux niveaux complets d'occupation. Il s'agit souvent d'une maison unifamiliale, mais on peut aussi y trouver plus d'un logement.

**Plan et implantation :** La maison cubique présente, par définition, un plan et des élévations d'apparence carrée.

**Gabarit et hauteur et forme de toit :** Elle comprend au moins deux niveaux complets d'occupation

Matériaux de revêtement des murs : La brique est fréquemment utilisée comme revêtement mural de la maison cubique, qui peut aussi être revêtue de bardeau de cèdre, de clin de bois, de planche à feuillures ou de bardeau d'amiante-ciment.

**Ouvertures:** Les ouvertures sont distribuées de façon régulière et les fenêtres sont à battants à grands carreaux, à battant avec imposte ou à guillotine. Les

lucarnes à croupe, à pignon, triangulaire ou en appentis sont fréquentes et parfois remplacées par des pignons.

**Couleurs, saillies et ornementations**: Les galeries couvertes et les balcons sont fréquents sur ce type de maison. Quant à l'ornementation, elle varie selon le goût et les moyens du propriétaire, ce qui en fait un modèle très versatile.



58 rue Principale. SOURCE: Elisabeth Lapointe 2011, © Société his-



118 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



28

#### LA MAISON BOOMTOWN

La maison « Boomtown » unifamiliale, apparaît dans les noyaux villageois québécois vers les années 1900-1930. Le terme (traduit littéralement ville à croissance rapide) vient justement du « boom » de la fabrication en série des maisons d'ouvrier. Ce style architectural simple et facile à construire est importé des États-Unis et devient populaire au Québec à la fin du 19e siècle.

Plan et implantation : de plan cubique et implanté proche de la rue.

Gabarit et hauteur et forme de toit : avec deux étages et un toit plat, ces deux bâtiments sont couronnés d'une corniche décorative (moulure ou bandeau en saillie faisant le tour du toit) qui est une des caractéristiques distinctives du style Boomtown.

Matériaux de revêtement des murs : les murs sont couverts de revêtements légers en planches, l'une à clin et l'autre à gorge avec des planches cornières. Sans doute, les revêtements d'origine sont en planches de bois installées à l'horizontale.

Ouvertures : les portes d'entrée principales se retrouvent au centre des façades principales. Les fenêtres à guillotine, disposées symétriquement, sont d'origine. Le 107, rue Principale a une fenêtre en baie (oriel ou fenêtre en saillie) centrale à l'étage tandis que le 414, boulevard Saint-Pierre a été agrandi latéralement (sans doute la galerie d'origine qui a été fermée).

Couleurs, saillies et ornementations : Les deux bâtiments ont un revêtement des murs léger de couleur blanche et claire et des galeries pleines largeur se retrouvent au rez-de-chaussée des deux bâtiments. l'une avec un garde-corps en barrotins de bois et l'autre en planches installées à l'horizontale. Les deux corniches couronnant le toit, sont sans doute en bois peint et constituées de simples planches moulurées et ornées de modillons (petites consoles).



58 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



414 boul. Saint-Pierre. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse

### LE STYLE PRAIRIE

#### Période 1940-1980 :

#### LE BUNGALOW

le « Bungalow », tirant son nom des maisons basses à un étage de la baie du Bengale (Bengali Wooden House), fait son apparition au Québec au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Construit en masse dans les années 1940, 1950 et 1960 selon les plans standardisés de la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement), le bungalow devient le symbole de la maison unifamiliale des premières banlieues québécoises.

**Plan et implantation**: de plan rectangulaire ou cubique et orienté parallèlement à la rue, le bungalow typique est une petite maison unifamiliale de plain-pied avec une demi-galerie et un parterre en façade.

Gabarit et hauteur et forme de toit : d'un à un étage et demi de hauteur et avec un sous-sol, le bungalow typique a un toit invariablement à pente faible.

Matériaux de revêtement des murs : Les murs sont généralement recouverts d'une combinaison de parements de pierres et de briques d'argile et/ou de planches de bois peint. Les bungalows plus récents sont recouverts de briques ou de pierres de béton imitant la brique d'argile ou la pierre naturelle par leurs formats, couleur et texture.

**Ouvertures**: La porte d'entrée principale se retrouve habituellement au centre de la façade principale et les fenêtres de tailles différentes sont disposées de façon asymétrique: une grande fenêtre en baie pour la pièce de vie et de petites fenêtres identiques pour les chambres et de plus petites encore pour la cuisine et la salle de bain.

**Couleurs, saillies et ornementations** : aucune ornementation particulière. Seule particularité typique, sur le modèle à pignon sur rue, les chevrons de la charpente de toit sont laissés visibles aux extrémités des toits.



Quatre versants: 15 rue Principale. SOURCE: Elisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



Quatre versants: 35, rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011 © Société historique de Bellechasse



Ligne faîtière parallèle à la rue; 17 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse





Ligne faîtière parallèle à la rue; 53 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



Ligne faîtière parallèle à la rue; 9 côte du Moulin. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



Mur pignon sur rue: 15 avenue Chanoine-Audet. SOURCE: X Elisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse



Mur pignon sur rue: 92 rue Principale. SOURCE: Élisabeth Lapointe 2011, © Société historique de Bellechasse

# Caractérisation du territoire

#### INTRODUCTION

La caractérisation consiste à documenter de façon objective le territoire. La caractérisation du territoire fait référence à l'approche typomorphologique, une théorie qui vise à décrire et expliquer le territoire comme un tout, organisé, composé d'éléments bâtis de toutes les époques et qui témoigne de la société qui l'habite. Les relations entre les différents éléments qui composent le village deviennent les éléments clés de cette méthodologie<sup>1</sup>.

Parmi les éléments qui composent le territoire, qui permettent de le caractériser et qui tissent l'unicité du lieu, on retrouve l'historique de la formation du territoire, le cadre naturel et le tissu urbain composé de rues, de parcelles et d'un cadre bâti. Ce mode d'organisation spatial qu'est le tissu urbain ne s'applique pas seulement à la ville, mais également au village, au quartier et à l'agglomération. Le tissu urbain est donc un concept général utilisé pour toutes formes d'agglomérations, qu'elles soient rurales ou urbaines.

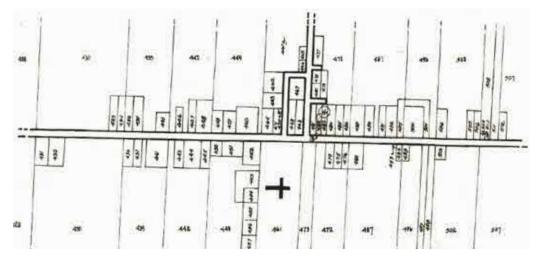
Tous ces éléments forment des paysages uniques caractérisés par des éléments qui servent de repères ou qui font partie de l'identité même du secteur.

Cette analyse typomorphologie permet alors de définir des zones homogènes, les unités de paysages, qui servent de base au découpage du présent PIIA. L'analyse permet également de dresser un portrait des éléments à préserver ou à mettre en valeur : des parcours, des types de lotissements, des bâtiments patrimoniaux d'intérêt, etc..

#### HISTORIQUE DE LA FORMATION DU TERRITOIRE



La rue principale et le coeur du village en XXXX



La rue principale et le coeur du village en XXXX



34

<sup>1</sup> LAROCHELLE, Pierre (2004) «Caractériser et préserver le patrimoine bâti. Analyse critique de deux cadres théoriques opposés» : Morphogenèse des milieux bâtis / Théories de la restauration. Inédit.

Le parcours mère sinueux



Le bâti commercial



Le type portant



Le bâti secondaire



Le bâti secondaire



Le coeur institutionne

#### LES CARACTÉRISTIQUES DU TISSU URBAIN

Le tissu urbain est le résultat de l'agencement d'un réseau viaire (les voies, les rues, les parcours), d'un système parcellaire (les lots) et du bâti. Le tissu urbain témoigne de l'histoire du village. Ces trois systèmes s'imbriquent pour former un tout cohérent et adaptable et qui, avec le cadre naturel, caractérisent le village et les paysages de Saint-Raphael.

#### Le système viaire : circulation

- Un tracé des rues en lien avec le découpage cadastral d'origine;
- Un parcours mère, la rue Principale, sinueux;
- Un ancien parcours mère (Avenue Beaudry);
- Les parcours d'implantation rectilignes et très étroits (Avenues Chanoine-Audet, Saint-Paul, Destroismaisons, Saint-Arthur...);
- Un parcours de raccordement, le Boul Saint-Pierre, qui contourne le coeur du village.

#### Le système parcellaire

- Un village installé dans l'ancien premier rang;
- Un noyau villageois implanté à la jonction des deux parcours mères d'origine (Avenue Beaubry et Rue Principale), au coeur de la zone institutionnelle et de la zone commerciale:
- Un bâti implanté très près du parcours.

#### Le cadre bâti

- Des bâtiments commerciaux peu intégrés à la trame bâtie environnante;
- Des typologies de bâti variées dont le type portant est la maison québécoise d'inspiration néoclassique
- Des bâtiments secondaires d'origine très présents;



- Un coeur institutionnel bien présent, en retrait de la rue Principale;
- Des revêtements de clin de bois qui souvent, ont été remplacés par des revêtements plus contemporains, en général de couleur pâle avec les ornementations plus foncés;
- Des toitures d'origine en tôle à la canadienne, à baguettes de couleur métalliques, qui ont parfois été remplacées par des bardeaux d'asphalte;
- Des galeries en façade avant, parfois sur deux niveaux.



Clin de bois, galerie, revêtement de toiture métallique



La présence de nombreuses galeries sur les façades des bâtiments

#### LES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU NATUREL

### Le couvert végétal, les boisés

• Les arbres matures au coeur du village.



Les arbres matures



Perspective cadrée vers le bâti secondaire

#### LES PAYSAGES

- Les percées visuelles vers le mont Saint-Anne;
- Les perspectives cadrées sur le bâti résidentiel et agricole en arrière-plan.

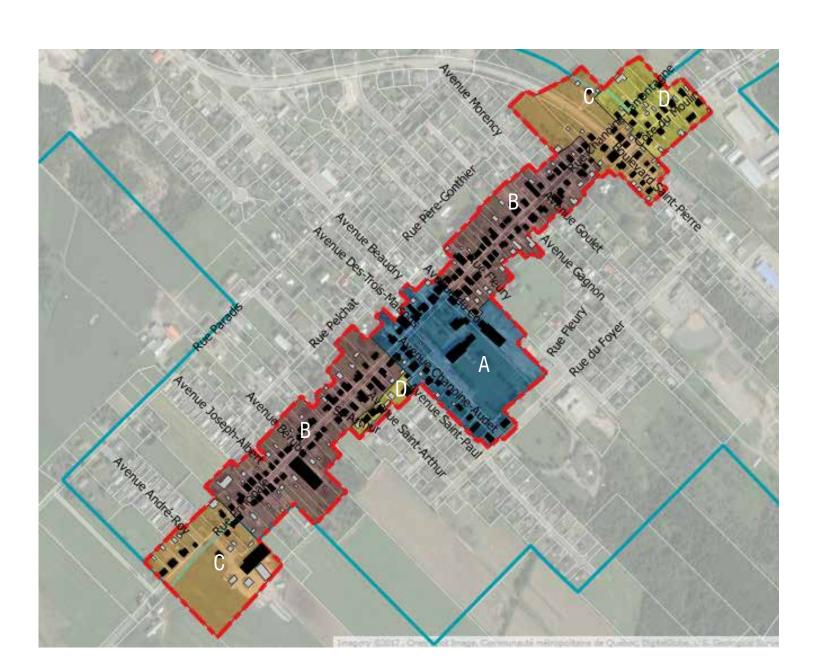


Perspective cadrée dans la rue Destroismaisons



Le bâti secondaire agricole et les percées visuelles sur le mont Sainte-Anne et les Laurentides

LES SECTEURS DE PIIA



Secteur A\_Le coeur du village

Secteur B\_ La rue Principale

Secteur C\_Abord de village

Secteur D\_ Rues secondaires résidentielles